

ADAPTER LE SYSTEME ASSURANTIEL FRANCAIS FACE A L'EVOLUTION DES RISQUES CLIMATIQUES

Un cadre d'action pour préserver le régime de mutualisation des risques climatiques et accélérer la contribution de l'assurance aux efforts d'adaptation et de décarbonation de l'économie française

Thierry LANGRENEY, Président des Ateliers du Futur

Gonéri LE COZANNET, Ingénieur au BRGM, co-auteur du 6^{ème} rapport du GIEC

Myriam MERAD, Directrice de recherche CNRS, Université Paris Dauphine-PSL

Décembre 2023

ASSURANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Thierry Langrenney, Gonéri Le Cozannet, Myriam Mérad

Merci à Jeremy Lauer Stumm

Assurances et changement climatique: constats du GIEC – 1995-2022

- Assurance: mesure d'adaptation transversale, pour compenser des pertes résiduelles.

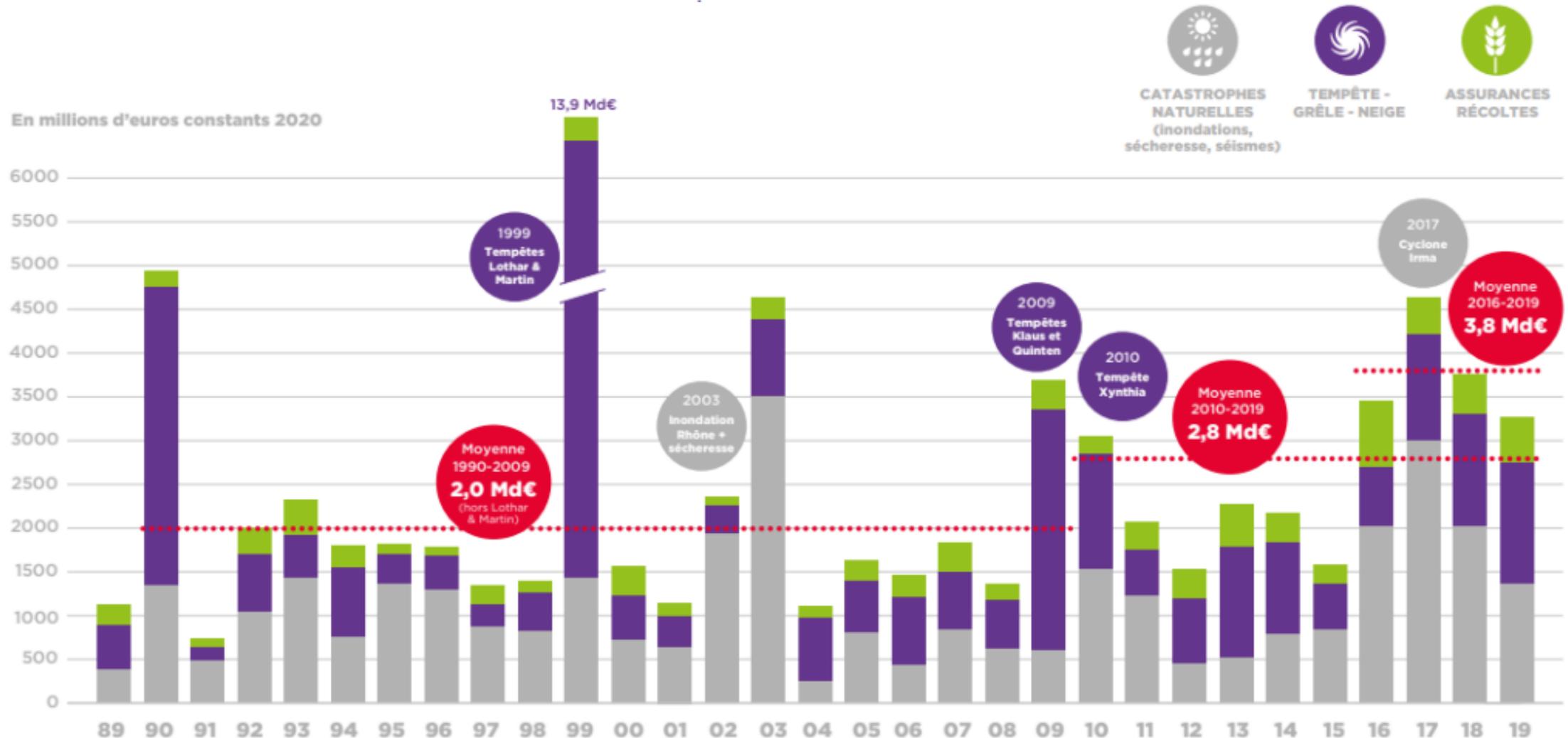
L'assurance, en tant que mesure d'adaptation, comprend des risques:

- elle peut exclure ou fragiliser les plus pauvres, notamment si des assureurs se désengagent des zones les plus à risques.
- L'assurance peut favoriser ou perpétuer des pratiques maladaptatives (ex: agriculture).

⇒ Investir simultanément dans l'assurance et l'adaptation

Plus le réchauffement climatique sera important, plus les risques seront élevés pour le secteur assurantiel.

Historique des indemnisations versées par les assureurs suite à des aléas naturels (France Assureurs 2022)



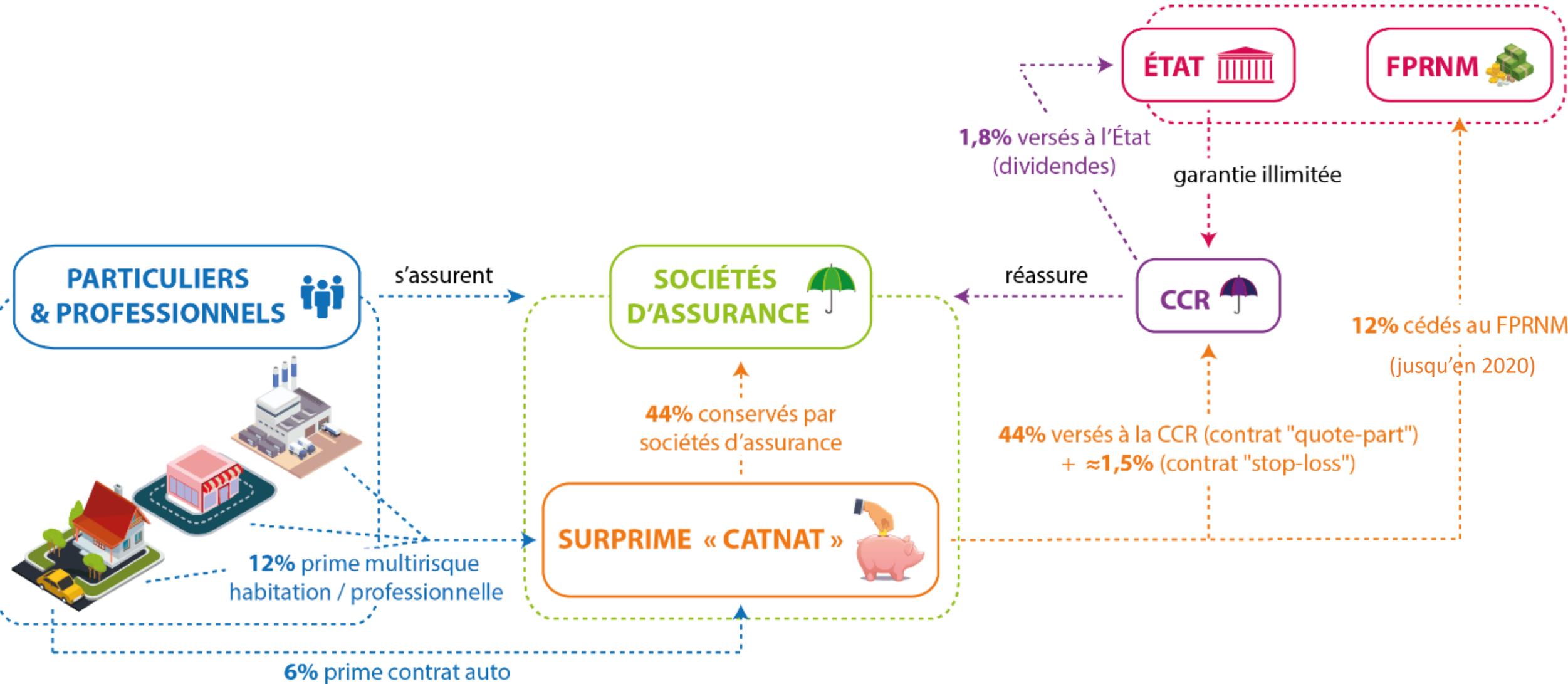
Nota: la suite de l'étude est restreinte aux périls inondation, tempête et sécheresse (i.e. hors grêle, neige, hors assurances récoltes, hors séismes)

Le changement climatique cause une hausse de la sinistralité en France

Synthèse des tendances actuelles et projetées des coûts des sinistres et causes principales de l'évolution (Table 1)

Péril assuré	Coût des sinistres : Tendance des 20 dernières années	Causes principales de l'évolution des 20 dernières années	Coût projeté des sinistres en 2050, par rapport à 2020	Facteurs principaux de l'évolution projetée	Confiance
Sécheresse géotechnique	De l'ordre de +50%	Changement climatique et effet des réformes	De +50% à +200%	Changement climatique	Bonne
Inondations	Stable	-	De +25% à +80%	Changement climatique, exposition et vulnérabilité	Moyenne (résolution des modèles de climat)
Submersions marines	Pas de tendance détectée	-	De +200% à +300% (jusqu'à +1 000%)	Changement climatique	Moyenne (résolution des modèles d'impacts)
Cyclones (vents)	Pas de tendance détectée	-	Augmentation, mais non quantifiée	Changement climatique, vulnérabilité du bâti	Moyenne (résolution des modèles)
Tempêtes (vents)	Pas de tendance détectée	-	Autour de +50%	Exposition et vulnérabilité	Moyenne (manque d'études)
Grêle	En augmentation importante	Changement climatique	+20%	Changement climatique, exposition et vulnérabilité	Faible à moyenne (résolution des modèles de climat)
Récoltes ¹	En augmentation	Changement climatique : exemple: floraison précoce, sécheresse, pluie intenses...	De stable à +200% selon les scénarios	Changement climatique, adaptation, y compris pratiques agricoles et vulnérabilité	Faible (modèles d'impacts, interactions entre risques)

Le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en France



Incertitudes sur la dérive des coûts des sinistres

- Modélisation des risques climatique
 - Globalement proche de l'état de l'art
 - Des progrès rapides sont possibles, notamment sécheresse, submersions marines et inondations
- Les interactions entre risques climatiques sont un facteur supplémentaire d'augmentation des coûts des sinistres
- Des efforts de recherche permettront de mieux quantifier les bénéfices de l'adaptation et les effets négatifs des pratiques maladaptatives
- Des points de bascule climatiques ou sociétaux peuvent être franchis.

Objectif 1: redressement du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles et assurer sa pérennité

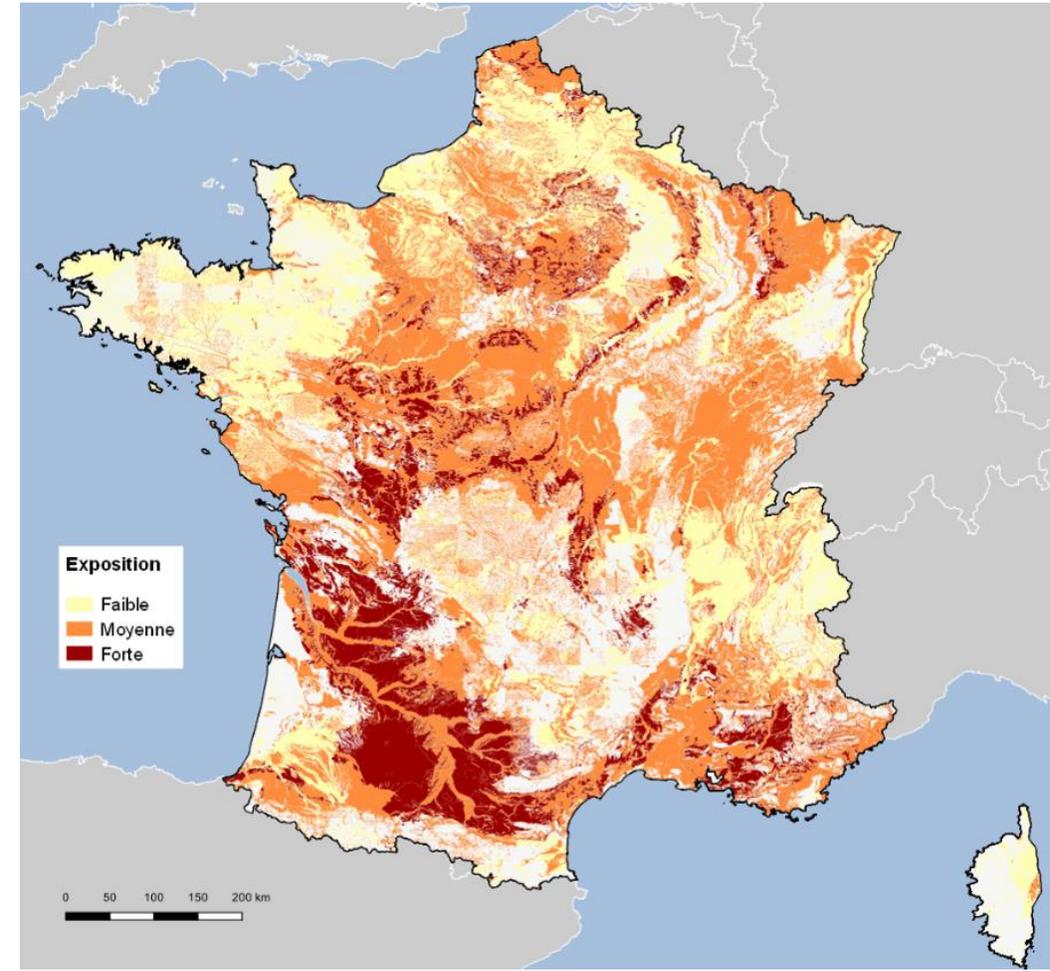
- Charge annuelle estimée: 3,200M€; Déficit: 1,300M€
- Hausse de la surprime:
 - Proposition: 21% automobile et habitation, 16% professionnels
 - Retenue: 9% automobile, 20% habitation, 20% professionnels (arrêté 22 dec. 2023)
- Pour un contrat d'habitation 22€HT + 15€ HT = 37€HT
- Pour couvrir la hausse de 1%: rajouter 0,2% au taux de surprime chaque année (avec clause de revoyure tous les 5 ans)

Objectif 4: protéger l'Etat et la CCR face à un événement extrême: possibilité de rétrocession auprès de réassureurs privés, hausse de la provision d'égalisation

Mesure 2.1: consolider une cartographie multi-aléas nationale

Carte multi-aléas nationale pour:

- de caractériser les pratiques des assureurs: sont-ils en train de se retirer des zones à risques ? (proposition 3.2)
- mettre en place un dispositif de bonus-malus pour « récompenser » les assureurs qui ne se retirent pas des zones à risques (proposition 3.1)
- identifier des zones où les biens locatifs, de luxe et les résidences secondaires seraient intéressées à investir dans la prévention via la libéralisation des primes et franchises (proposition 2.2)
- ouvrir droit ou à rendre obligatoires certaines disposition en faveur de la résilience du bâti (propositions 9.x).



Objectif 5: un catalogue des actions d'adaptation pour orienter les décisions des assureurs et éviter d'assurer des pratiques maladaptatives

Effectiveness and feasibility of adaptation options for water-related climate impacts and risk in Europe

Impact type	Adaptation option	Effectiveness	Feasibility						Confidence	
			Economic	Technological	Institutional	Socio-cultural	Ecological	Geophysical	Evidence	Agreement
Water scarcity	Supply: Storage (reservoirs)	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Supply: Water diversion and transfer	● 4	●	●	●	●	●	/	●	●
	Supply: Desalination	● 5	●	●	●	●	●	●	●	●
	Supply: Water reuse	●	●	●	●	●	/	●	●	
	Demand: Water saving and efficiency	●	●	●	●	●	●	●	●	
	Demand: Regulate distribution	●	●	●	/	/	/	●	●	
	Demand: Economic instruments	●	●	●	/	/	/	●	●	
	Demand: Land management and cover change	●	●	●	/	●	●	●	●	
Monitoring and operational management, drought early warning systems		●	●	●	/	●	/	●	●	



Assesment score



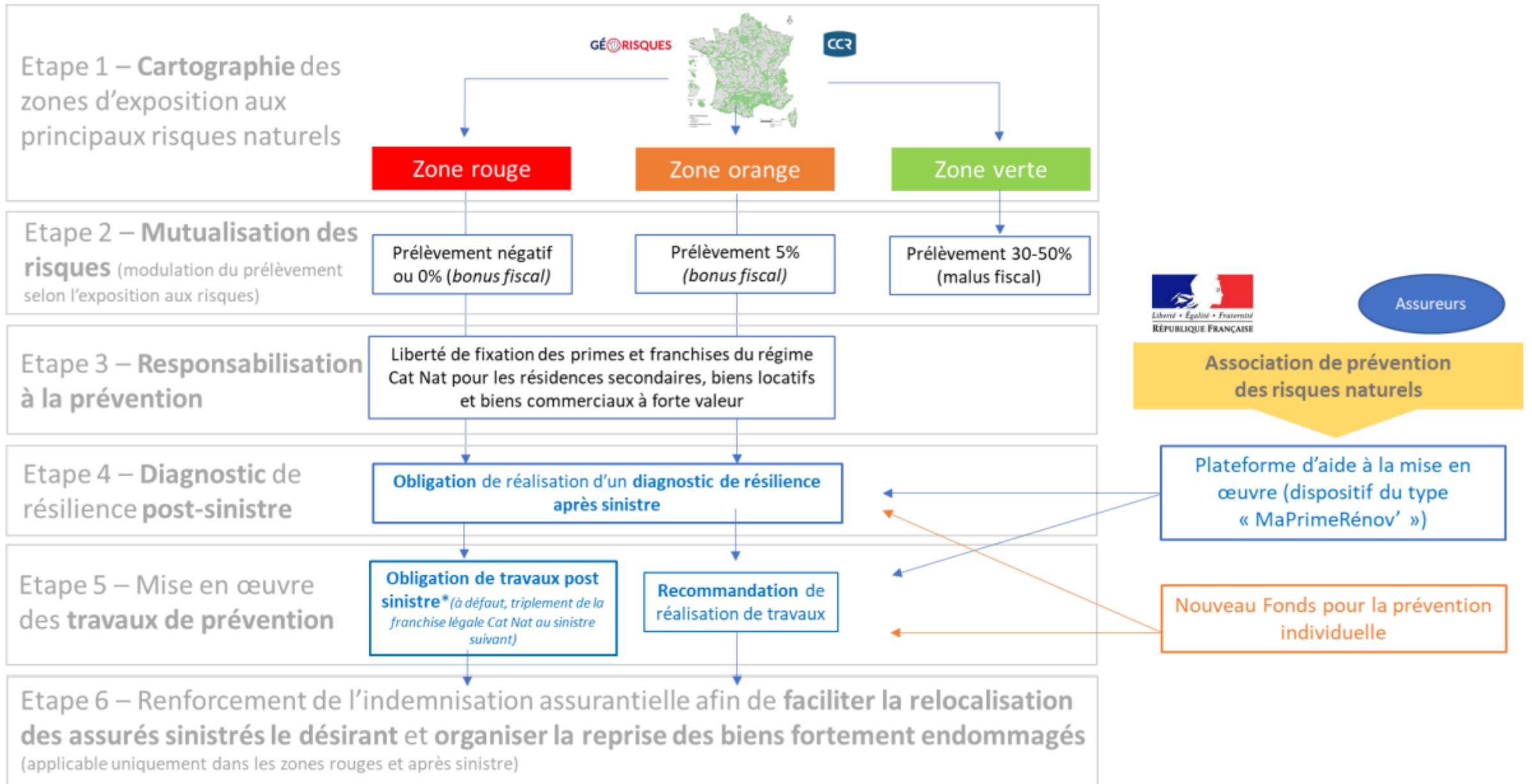
- 1 = Physically hampered in highly urbanized regions.
- 2 = Low on preventing damage, medium on preventing fatalities.
- 3 = Availability of sand can hamper feasibility in Southern Europe.
- 4 = In Southern Europe, no evidence for other parts of Europe.
- 5 = Medium in Southern Europe and high in Western and Central Europe/Northern Europe.

Objectif 6: renforcer le financement de la prévention

- La hausse de la surprime CatNat conduit à une augmentation de la recette fiscale associée de 180M€/an (245M€ -> 425M€)
- Proposition 6.2: créer un nouveau fond dédié au financement des mesures individuelles
- Proposition 6.4: fond pour le financement de la relocalisation des biens fortement exposés au recul du trait de côte sableux (50 à 150M€/an)

Autres propositions 6.x: soutien R&D, y-compris via les financements du nouveau fond, notamment pour le RGA, le côtier et les solutions fondées sur la nature

Propositions en faveur de la résilience du bâti



Contribution à l'atténuation

- Objectif 10: renforcer l'ambition des plans de transition des portefeuilles d'assurance et d'investissement
 - Plans de transition alignés sur l'accord de Paris, sous contrôle prudentiel élargi aux assureurs
 - Lisibilité du scope 3 aval
 - Renforcer le rôle de recommandation de l'ACPR sur les plans de transition climatique et élargir son action de contrôle
- Objectif 11: verdir les offres d'assurance dommages
 - Véhicules de remplacement électriques
 - Systématiser des clauses vertes en matière d'indemnisation
 - Automobile: indemnisation augmentée pour l'achat d'un véhicule électrique
 - Assurance multirisques habitation: indemnisation augmentée pour travaux de rénovation
 - Tous: favoriser le réemploi

Merci de votre attention

Objectif 7: investir pour développer la connaissance des risques et des mesures de prévention

- 7.1: formation à la prévention des risques des élus, des professionnels et des services de l'état en début et tout au long de leur mandat ou fonction
- 7.2: formation des professionnels de l'immobilier: syndicats, notaires
- 7.3: partage des données et sensibilisation via Géorisques

Objectif 8: consolider une association nationale de prévention des risques naturels

- 8.1: consolider une association sur la prévention des risques avec appui de bénévoles (évolution AFPCNT?)
- 8.2: faciliter l'accès des particuliers et des professionnels via une plateforme de type « MaPrimeRénov » aux aides publiques et solutions de financement pour les travaux de prévention/remédiation
- 8.3: Renforcer la formation via cette association

Objectif 9: développer l'investissement dans la résilience

- 9.1: renforcer les lois ELAN et le ZAN
 - Études géotechniques approfondies en zone d'aléa RGA moyen & fort, renforcer les documents techniques unifiés (DTU), renforcer les contrôles sur l'application de la loi
- 9.2: renforcer le contrôle de la souscription d'assurance dommage ouvrages
 - Pour renforcer la sélection d'intervenants lors de la construction
 - Lors d'un crédit immobilier ou revente de l'habitation avant 10 ans
- 9.3: renforcer le contrôle des PPR et leur transcription dans les PLU et les Scots
- 9.4: mécanisme de cofinancement de diagnostics de résilience du bâti financés par le nouveau fonds
- 9.5: imposer un diagnostic de résilience après sinistre en zones orange/rouge
- 9.6: prêts à taux nuls et avances pour les travaux de prévention
- 9.7: crédit d'impôts pour les particuliers modestes effectuant des travaux
- 9.8: obligation de travaux après sinistres en zones rouges
- 9.9: en cas de sinistre grave en zone rouge, permettre aux particulier de bénéficier de la prime sans travaux, reprise du terrain par la collectivité et projet cohérent ZAN